

Saint-Sulpice de Faleyrens

Bonne année 2012

Anaïs Salmi

Miss Saint-Sulpice 2012

www.saintsulpicedefaleyrens.com

3, 4, 5
L'essentiel
des Conseils
Municipaux

6, 7
> Dossier
La traverse du bourg

8, 9
Actualités

10, 11
La vie
des associations

12
infos pratiques

infos
n°71

Directeur de la publication
Yvan Dumonteuil

Commission
information-communication

Coordinatrice
Sylvie Mayé

Photo de couverture
Anne-Marie Chariol

Infographiste
Jean-Michel Le Saux
06 64 76 74 01

Impression
Imprimerie Lestrade
05 56 86 38 52

Dépôt légal décembre 2011
Tirage à 800 exemplaires



le mot du maire

Avant les réformes territoriales de 2012, je vous propose de faire le bilan à mi-mandat des principales actions menées par le Conseil municipal depuis mars 2008.

Nous avons terminé le gros chantier de l'église en assurant la rénovation totale de la nef, la réparation du clocher et la restauration de l'ossuaire.

Aussitôt après, nos efforts se sont portés sur le groupe scolaire avec la réhabilitation, l'isolation et la mise aux normes des classes maternelles et primaires. Nous avons acquis l'informatisation pédagogique pour nos enfants, climatisé les algécos, goudronné le parking et acheté des petits lits.

Les infrastructures sportives ont été fortement améliorées avec la mise aux normes et en sécurité des éclairages du stade de football et des courts de tennis. Le stade de football, le club House ont été repeints intérieurement et extérieurement. Un court de tennis a été créé.

Le foyer communal a été relooké, il a été équipé de climatiseurs et doté de tables rondes. La Mairie a été rénovée et climatisée.

Le logement de la Garotte a été équipé d'huissieries modernes.

Les voies communales sont entretenues et nous avons procédé à divers achats : voiture pour la Police municipale, tracteur, tondeuse, défibrillateur, bornes incendies, illuminations de Noël.

Tout ceci, sans augmenter les trois taxes en 2011.

La commune se trouve dans une situation financière saine et stable.

L'agence d'Appui au Développement Territorial (Conseil Général de la Gironde) a réalisé une étude budgétaire en 2011, garantissant que la commune de Saint Sulpice de Faleyrens est en mesure de financer l'aménagement de la traverse du bourg. Dès 2008, la municipalité n'a pas eu besoin d'emprunter pour équilibrer ses budgets. Par conséquent, elle dispose pour ce projet, d'une capacité de remboursement de plus en plus importante, ce qui laisse à la commune des marges de manœuvre significatives en matière de recours à l'emprunt, permettant de limiter la pression fiscale. Cette étude est, bien sûr, consultable en Mairie. 2012 sera l'année du commencement des travaux de la traverse du bourg, dont vous trouverez en partie centrale la définition de la première tranche. Pour l'avenir, la réforme des Collectivités territoriales a été présentée par Monsieur le Sous-Préfet.

La nouvelle intercommunalité comprendra 22 communes :

Dans un premier temps, la Communauté de Communes de la Juridiction de Saint-Emilion : Saint Emilion, Saint Christophe des Bardes, Saint Etienne de Lisse, Saint Hippolyte, Saint Laurent des Combes, Saint Pey d'Armens, Vignonet et Saint Sulpice de Faleyrens. Plus 6 Communes : Belves de Castillon, Gardegan et Tourtirac, Les Salles de Castillon, Saint-Cibard, Saint Genès de Castillon et Sainte Terre.

Dans un deuxième temps, la Communauté de Communes du Lussacais rejoindra ce regroupement : Francs, Montagne, Les Artigues de Lussac, Néac, Petit Palais et Cornemps, Puisseguin, Lussac et Tayac.

Ce regroupement prendra effet au 1er janvier 2013.

Il reste à régler le problème de la « gouvernance » du site de la Juridiction de Saint Emilion classé au Patrimoine Mondial par l'UNESCO. Il est nécessaire de créer une structure pour conserver ce label, une étude est en cours ; une des solutions pourrait être une commune nouvelle comprenant les 8 communes de la Juridiction de Saint Emilion.

Pour la gestion des Monuments Historiques (conservation, restauration), une étude est en cours de réalisation par les Services de la Sous-Préfecture afin de créer une structure qui permettrait de récolter des fonds et développer une politique de mécénat sur l'ensemble de la Juridiction de Saint Emilion, et pourquoi pas être le référent auprès de l'UNESCO.

En attendant ces importants remaniements, le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2012.

Yvan DUMONTEUIL

SEANCE DU 12 JUILLET 2011

I/ REFORME TERRITORIALE : EXAMEN DE LA PROPOSITION DE MONSIEUR LE PREFET

Le projet de Monsieur le Préfet comprend 123 communes dont 121 communes regroupées en Communautés de communes.

Monsieur le Maire propose de dénoncer cette proposition qui ne lui semble pas adaptée à la commune de Saint Sulpice de Faleyrens du fait du grand nombre de communes adhérentes. Il ajoute que la Communauté de Communes de la Juridiction de Saint-Emilion a déjà voté contre cette proposition.

La décision du Conseil Municipal devra être transmise avant le 13 août prochain, si tel n'était pas le cas, la proposition du Préfet serait réputée favorable.

Les conseillers présents se plaignent d'un manque d'information émanant des services de l'Etat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal de SAINT SULPICE DE FALEYRENS, à la majorité,

- REFUSE toute adhésion à la future communauté d'agglomération envisagée dans le SDCL après fusion des huit communautés de communes existantes sur le périmètre de l'arrondissement de Libourne,

Il conviendra de faire de nouvelles propositions qui seront étudiées par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI).

Il est proposé à l'assemblée deux autres solutions :

- Opérer la fusion entre la CDC de la Juridiction de Saint-Emilion et la CDC du Lussacais, ce qui permettrait un rapprochement géographique et viticole. (environ 15 000 habitants).

- Se porter candidat à l'agglomération de Libourne (Libourne, Guîtres, Coutras).

> **Le Conseil municipal décide :**

- 1er choix : d'étudier la fusion entre la communauté de communes de la Juridiction de Saint-Emilion et la communauté de communes du Lussacais, d'accepter les communes isolées limitrophes de ce territoire désirant se joindre à la future communauté de communes,

- 2ème choix : étudier l'intégration de la Communauté de Communes de la Juridiction de Saint-Emilion à la Communauté d'Agglomération de Libourne, sous réserve des conclusions d'une étude financière établie par les Services de l'Etat.

II/ ECLAIRAGE PUBLIC : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET MISE EN CONFORMITE DES LUMINAIRES

Le SDEEG a engagé, suite à la demande de la Municipalité, une procédure de mise en concurrence des entreprises pour l'entretien de l'éclairage public.

Une lettre de consultation a été adressée à trois entreprises.

INEO RSO : 8 019,18 € TTC

CITEOS : 8 556,18 € TTC

CEGELEC : 8 748,74 € TTC

Le SDEEG indique que les trois entreprises présentent les garanties techniques et financières nécessaires à l'exécution de ces travaux.

L'offre d'INEO RSO est la moins-disante, 8 019,18 € TTC. Celle-ci est choisie par le Conseil municipal.

III/ POINT DES COMMISSIONS

1 - Commission Ecole

Toutes les classes sont maintenues pour la rentrée prochaine, 136 élèves inscrits à ce jour. Lors du 3ème Conseil d'école, il a été demandé des financements à la Mairie pour poursuivre le dispositif « école et cinéma », les sorties « piscine » et un séjour à « la Cité de l'Espace » à Toulouse.

2 - Commission Vie Associative

Rallye Tour :

A l'occasion du Rallye Tour de la Communauté de Communes, Messieurs Denis BARRAUD et Rémi XANS seront intronisés par la Jurade de Saint-Emilion.

3 - Commission Sports

ACCA

Un ball trap a été organisé le 25 et le 26 juin dernier, les participants étaient nombreux.

Football

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 25 juin.

Les résultats de l'équipe de jeunes sont mitigés, mais ils semblent beaucoup s'amuser.

Les séniors : l'équipe B : championne de sa série

L'équipe A : bloque la montée de l'équipe B

L'école des jeunes ne souhaite pas de rapprochement avec Saint-Emilion.

IV/ QUESTIONS DIVERSES

1 - Effondrement de la digue

Monsieur GADRAT fait part de son inquiétude quant à l'effondrement de la digue à deux endroits. Suite à une réunion avec l'organisme « Epidor », il est indiqué que la rivière n'est pas entretenue. Ce dernier s'est proposé de monter un dossier.

2 - Regroupement des syndicats

Le Syndicat des Eaux de Puisseguin a organisé une réunion pour décider de son avenir quant au regroupement de syndicats proposé par le Préfet. L'assemblée a rejeté la proposition faite par l'Etat.

Cet établissement a prévu dans son budget la réparation et l'extension de la station d'épuration.

SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2011

**I/ SIVU CHENIL DU LIBOURNAIS :
DEMANDE D'ADHESION FORMULEE PAR LES
COMMUNES DE CASTILLON LA BATAILLE,
SAINT ETIENNE DE LISSE, SAINT LAURENT DES
COMBES, PESSAC SUR DORDOGNE
ET SAINT PEY DE CASTETS**

Les demandes d'adhésion au SIVU formulées par les communes de Castillon la Bataille, Saint Etienne de Lisse, Saint Laurent des Combes, Pessac sur Dordogne et Saint Pey de Castets sont acceptées.

Madame GUILLOT, déléguée au SIVU du Chenil du Libournais, indique que le fait que la commune de Castillon la Bataille intègre le syndicat est intéressant car il s'agit d'une entité importante. Elle s'interroge sur le point de savoir si une baisse de la cotisation par habitant n'est pas envisageable.

**II/ REFORME TERRITORIALE :
DERNIERES INFORMATIONS**

Monsieur le Maire fait part aux membres présents des 3 simulations fiscales :

- Projet de fusion en 2012 des Communautés de Communes « Juridiction de Saint-Emilion » et du « Lussacais ».

L'étude indique que concernant les ressources fiscales, la Juridiction de Saint-Emilion apporterait 71% contre 29% pour le Lussacais.

- Projet de fusion en 2012 des Communautés de Communes « Juridiction de Saint-Emilion », du « Lussacais » et de « Castillon-Pujols ».

L'étude indique que concernant les ressources fiscales, la Juridiction de Saint-Emilion apporterait 38%, 47% par Castillon-Pujols et 15% pour le Lussacais.

- Projet de fusion en 2012 des Communautés de Communes « Juridiction de Saint-Emilion », du « Lussacais » et de communes isolées (Belvès de Castillon, Gardégan et Tourtirac, Saint Cibard, Saint Genès de Castillon, Saint Philippe d'Aiguille).

L'étude indique que concernant les ressources fiscales, la Juridiction de Saint-Emilion apporterait 58% contre 24% pour le Lussacais, et 18% pour les communes isolées.

Pour certains élus, la démarche de cette fusion mènera à la création d'une strate administrative supplémentaire, ce qui va générer des problèmes de compétences.

III/ POINT DES COMMISSIONS
1. Autorisation des droits du sol

La loi a changé à propos des terrains qui sont mentionnés constructibles sur le Plan Local d'Urbanisme. En effet, la commune a désormais l'obligation d'apporter tous les réseaux (électricité, téléphone, assainissement...) sur ces propriétés. La charge de ces travaux revenant à la commune.

2. Programme voirie

Le terrain de pétanque est dégradé, il conviendra de combler les trous lors du prochain programme d'entretien. Le programme 2012 est en préparation.

3. Commission bâtiments
- Ecole

Les travaux à l'école sont achevés, seules quelques petites réparations sont à terminer, ainsi que le remplacement des avant-toits de l'école côté primaire.

- RPA

Les travaux de tapisseries et de peintures ont été effectués à la RPA.

- La salle des associations aux ateliers

Les travaux de la salle des associations aux ateliers communaux débuteront au mois de mai 2012 pour gêner le moins possible les associations.

4. Commission Vie Associative
a) Fête locale

L'édition 2011 a été une réussite; la brocante, le marché nocturne, le ball trap et le feu d'artifice y ont grandement contribué.

b) Rallye Tour :

Cette manifestation a reçu un franc succès.

5. Commission Sports
Tennis

Le tournoi s'est très bien déroulé malgré une météo maussade. Le 3ème court a été très utilisé notamment en 2ème semaine. Il est demandé que le Conseil municipal soit uni derrière la décision qui avait été prise en 2010 de construire ce nouveau court de tennis. Il s'agissait d'une décision collégiale prise à l'unanimité.

IV/ QUESTIONS DIVERSES
Cimetière : point sur la réglementation

Cette activité emprunte plusieurs illégalités :

- La Loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire impose dans son chapitre 1, le renforcement des conditions d'exercice de la profession d'opérateur funéraire.

Déjà depuis 1995 (décret n°95-652 du 9 mai 1995), la loi imposait des conditions minimales de capacité professionnelle des agents, une formation professionnelle de 16 jours, qu'aucun des trois agents fossoyeurs n'a accomplie.

Depuis la loi de 2008, (article L.2223-25-1), les agents qui participent personnellement à la conclusion ou à l'exécution de l'une des prestations funéraires doivent être titulaires d'un diplôme national. Cette obligation entre en vigueur en 2012. A fortiori, aucun agent ne dispose de ce diplôme...

• L'absence d'aménagement pour cette pratique

La commune ne dispose pas d'aménagements nécessaires à la mission de fossoyage. Des douches doivent être obligatoirement mises à la disposition des agents, des armoires à double compartiment permettant de séparer les vêtements propres des tenues de travail sales, des trousseaux de premiers secours permettant de nettoyer et de désinfecter une plaie ainsi qu'un registre ouvert pour le signalement des blessures... Les agents doivent avoir leur vaccination à jour, ce n'est pas le cas aujourd'hui.

L'équipement de protection individuelle doit être porté : des bottes de sécurité anti-perforation, des gants en caoutchouc à manchette, des combinaisons jetables détruites après chaque exhumation, des lunettes de protection.

• Le paiement de ces missions en heures supplémentaires

Lorsque les agents interviennent sur ces missions de fossoyage, ils sont rémunérés en heures supplémentaires alors qu'ils les exécutent pendant leur temps de travail. Ils sont payés de la valeur de la prestation fournie. Le montant de la facture payé par la famille est versé aux agents communaux. Cette prime ne correspond pas à une prime d'insalubrité qui serait beaucoup moins avantageuse... Il s'agit d'un jeu d'écriture qui n'a pas lieu d'exister et qui est totalement illégal.

Cette mission s'est professionnalisée depuis 1995, elle requiert une compétence particulière pour l'exercice de ces missions. Réglementairement et ce, depuis 1995, notre commune n'a plus la possibilité de réaliser des travaux de fossoyage.

ECOLE


La municipalité a profité de la coupure des vacances d'été pour effectuer les travaux de réfection des salles de classe, côté primaire. Il en avait été de même côté maternelle en 2010. Ces travaux concernaient plusieurs postes : isolation des plafonds, électricité des luminaires, revêtements des sols, peintures murales et plafonds, changement total des ouvertures (côté rue et côté cours). En 2009, les salles en préfabriqué ont été dotées de climatisation. En outre, le parking a été goudronné. Dans le cadre du programme «école numérique», de nouveaux ordinateurs ont été achetés. En 2006, un nouveau réfectoire avait vu le jour ; l'ancien avait été transformé en salle d'éveil ; enfin les cours avaient été goudronnées cette même année. A présent, les écoles sont parées pour accueillir les enfants de la commune (et certains de Vignonet) dans les meilleures conditions.

**CONCOURS MAISONS ET
BALCONS FLEURIS 2011 :
RÉSULTATS DU CONCOURS**

Jardin de cité : Mr DUBUC Gérard : 1er prix
Jardins : Mme CHARRIER Marcelle : 1er prix
Mr BIDAULT Henri : 2ème prix
Balcons : Mme MOTHES Josette : 1er prix
Mme DULOUBES Geneviève : 2ème prix
Mme CABIROL Jeanne : 3ème prix
Encouragements pour tous les autres.

>>> Remerciements à Mr CAPRAIS

La municipalité tient à remercier Mr Jean-Pierre CAPRAIS, tapissier décorateur résidant sur la commune, qui a fait don pour la salle des mariages de 2 magnifiques chaises qu'il a restaurées dans le tissu du fauteuil existant.

La salle dotée également de nouvelles chaises plus simples brille désormais d'un nouvel éclat !



AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSE DU BOURG • TRANCHE N° 1



Historique
 L'étude du dossier «aménagement de la traversée du bourg» de la RD 19 remonte à 1992 ; elle a été réalisée conjointement par la DDE et le cabinet EREWHON.
 Le projet a été stoppé en 2000, le taux d'endettement de la commune étant trop important. Le Conseil municipal suivant a relancé une nouvelle étude. Celle-ci a été abandonnée en 2004, les subventions n'étant pas au niveau initialement prévu.
 L'actuel conseil municipal s'est repenché sur le dossier, et en février 2011 a confié la maîtrise d'oeuvre des travaux au cabinet AZIMUT. Ce projet tient compte des nouveaux objectifs.

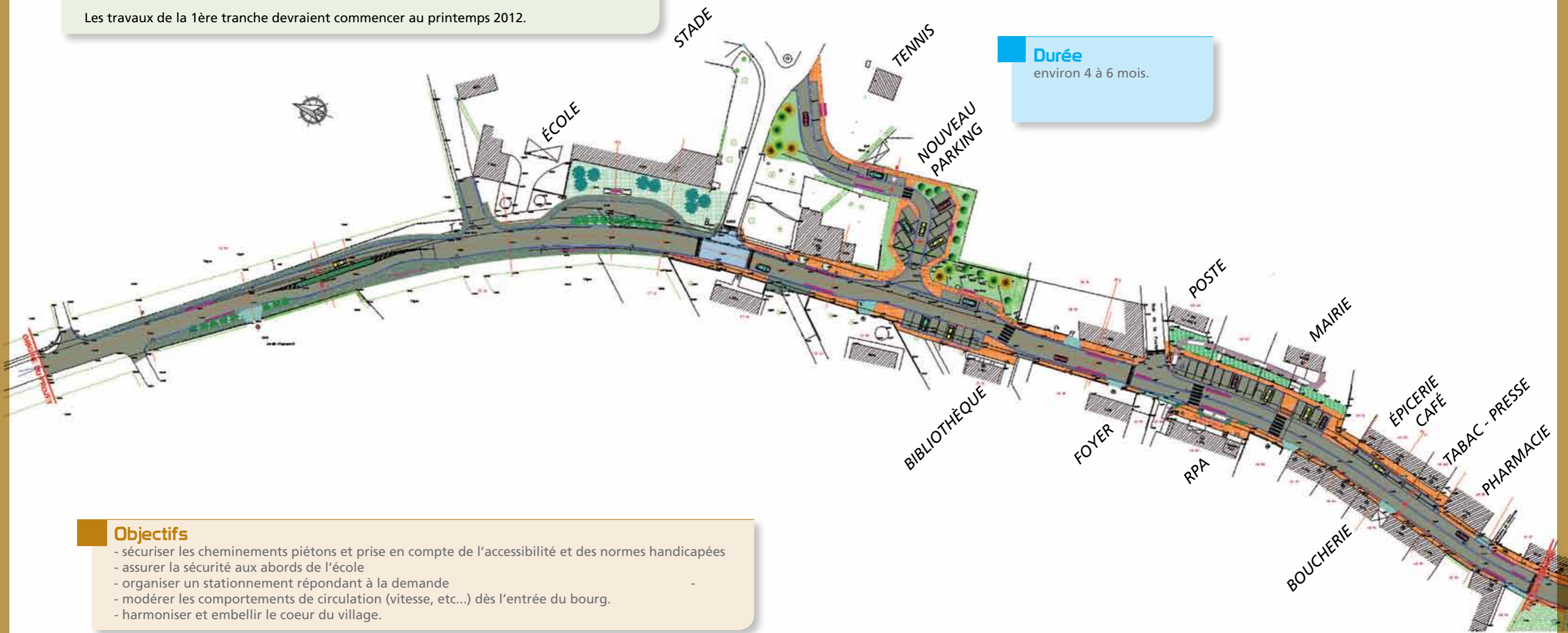
Il comporte 3 tranches :
 1^{ère} tranche : de l'entrée nord du bourg (école) jusqu'au ruisseau Canterane (avant l'église)
 2^{ème} tranche : de l'église au Foirail
 3^{ème} tranche : du Foirail à la Croix Fourche Ouest

Les travaux de la 1^{ère} tranche devraient commencer au printemps 2012.

Programme

- rénovation des canalisations d'eau par le Syndicat Intercommunal d'eau et d'Assainissement de l'Est du Libournais (maître d'oeuvre : la SOCAMA)
- recalibrage de la rue principale et des trottoirs avec aménagement pour les handicapés
- élaboration de nouveaux parkings
- mise en place d'une gaine pour le passage de la fibre optique
- création d'une zone à 30 km/h (RPA - mairie - commerces).

Durée
 environ 4 à 6 mois.



Objectifs

- sécuriser les cheminements piétons et prise en compte de l'accessibilité et des normes handicapées
- assurer la sécurité aux abords de l'école
- organiser un stationnement répondant à la demande
- modérer les comportements de circulation (vitesse, etc...) dès l'entrée du bourg.
- harmoniser et embellir le coeur du village.



RALLYE TOUR DE LA JURIDICTION DE SAINT-EMILION LE 03 SEPTEMBRE 2011

« Le Monde du Vin & la Vie de Château »

En 2009, Saint-Sulpice de Faleyrens a été désigné pour organiser la 2ème édition de ce rallye, ceci en partenariat avec la communauté de Communes.

Après avoir visité quelques châteaux et domaines viticoles le matin, les 41 équipes ont pu se retrouver pour pique-niquer sur les pelouses du château Haut-Sarpe à St Christophe des Bardes. Là, les convives ont pu apprécier la venue d'un équipage de chasse à courre qui nous a fait démonstration de dressage des chiens et concert de cor de chasse.

En fin d'après-midi, ayant traversé les 8 communes de notre Juridiction, les concurrents se sont retrouvés sur le terrain de pétanque. En attendant les résultats, la Jurade de St Emilion a intronisé en son sein, Monsieur Denis BARRAUD et Monsieur Rémi XANS, deux figures locales, sous la présidence de Monsieur le sous-préfet Patrick MARTINEZ.

Il est à noter qu'une équipe de St Sulpice de Faleyrens, composée de Valérie, Cécilia et Alain GUILLOT et de Marie-Paule et Joseph CALAFORA, est arrivée troisième. Ensuite, les « Compagnons de l'imaginaire chevaleresque » nous ont distracts au moment de l'apéritif et pendant le repas de quelques saynètes, tours de magie et danses médiévales.

Par tirage au sort, c'est la commune de St Emilion qui devra orchestrer la 3ème édition du rallye en 2013...



ELECTION MISS ST-SULPICE 2012

Le 5 novembre, l'association Danse Plaisir Spectacle en collaboration avec la municipalité représentée par Marie-Christine GONZALES, ont présenté l'élection de Miss Saint Sulpice de Faleyrens 2012.

Devant une salle comble, 14 jeunes filles de 16 à 21 ans ont défilé sur le podium en présentant une collection de vêtements et de chaussures de marque, prêtés par deux boutiques libournaises. Elles étaient coiffées et maquillées par une école de formation esthétique-coiffure de Libourne.

La soirée a été ponctuée par l'intervention d'une chanteuse, Sylviane LARTIGUE, venue de Langon qui a interprété quelques chansons connues, reprises par un public enthousiaste.

Après que le public ait voté pour ses trois «miss» préférées, le jury composé de six personnes s'est retiré pour délibérer.

C'est finalement **Anaïs SALMI** qui a été couronnée « **Miss St Sulpice de Faleyrens 2012** », **Laure TRIBAUDEAU** étant 1ère dauphine et **Aline LAFAYE** 2ème dauphine.

Félicitations aux 14 demoiselles qui ont toutes mérité nos compliments !



Remerciements à nos partenaires communaux : Ad Astra, Club de Gym, Pharmacie Souda, Nataly Couture, Marie-Christine Dubuc DPS et à tous les bénévoles qui nous ont apporté leur aide.

FAMILLES RURALES

Après les vacances, l'association a repris ses activités. Elle s'est réunie le 08/09 pour son assemblée générale.

Composition du bureau :

Présidente : Jocelyne COURSEILLE

Secrétaire et secrétaire adjointe : **Pascale PAUQUET, Marjorie VANDAME**

Trésorière et trésorière adjointe : **Huguette JADEAU et Thérèse CODATO.**

L'association pérennise ses missions :

- permettre aux enfants de partir en vacances
- répondre aux besoins des familles par l'organisation des bourses aux vêtements et aux jouets.

Elle participe entre autre financièrement au Téléthon, maintient ses ateliers dessin et informatique. Elle assure en partenariat avec l'UDAF les services à la personne et collabore à «Lire et faire lire» (avec la Ligue de l'enseignement).

L'association remercie la mairie pour son prêt de salles et tous les bénévoles qui participent à ces manifestations.



UNC

Le 8 mai 2011 : rassemblement devant le Monument aux Morts pour commémorer l'Armistice 39/45, remise des décorations par le Major Pierre PIESTRE SORGE.

M. BOUYEYRON a reçu la médaille militaire.

M. LUSSEAU s'est vu décerner la Croix du Combattant, la commémoration d'Algérie et le titre de reconnaissance de la Nation. Félicitations aux récipiendaires !

Le 2 juillet 2011, la soirée dansante s'est déroulée dans une bonne ambiance. L'orchestre Valsando a assuré l'animation avec brio. Le seul regret, c'est le manque de participants à cette soirée.

Nous sommes à votre écoute pour toutes informations concernant le fonctionnement de la section UNC. Venez nous rejoindre, nous avons besoin de votre participation pour poursuivre ensemble notre devoir de mémoire.

L'Assemblée Générale est prévue début 2012. Rendez-vous à tous nos adhérents.

Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et à tous. Meilleurs Vœux pour l'année 2012 ! Bonne santé à tous et à bientôt !

ARESS

Evènement de l'été, mi août, une petite équipe de l'ARESS a entrepris le nettoyage du vieux carrelage de l'église de Saint-Sulpice. Elle en avait grand besoin. Après un décapage, une cinquantaine de litres de térébenthine, huile de lin et cire ont été nécessaires pour que le sol recouvre son lustre d'antan. Par la même occasion, les chaises ont été dépoussiérées et traitées contre les parasites.

L'église, devenue très accueillante, a malheureusement été tristement étreinte, suite au décès de l'un des membres de l'ARESS, Mademoiselle Favard qui a reçu un vibrant hommage.

L'équipe de l'ARESS entreprend maintenant la restauration des appliques qui ornent la chaire. Elle a, par ailleurs, commandé des nappes qui recouvriront l'autel. Les sœurs de l'abbaye du Rivet les ont confectionnées. Elles sont destinées à la messe de consécration prévue le 26 novembre 2011.

Un loto prévu quant à lui pour restaurer le budget de l'association aura lieu dimanche 12 février à 14h30.



TELETHON 2011

Organisée pour la troisième année consécutive par la municipalité et les associations communales, une soirée casino a eu lieu le samedi 03 décembre, en faveur du Téléthon.

Petits et grands ont pu jouer à la roulette, au Craps, Black Jack, Trente-Quarante, poker, et gagner de petits lots grâce à une roue que chacun a pu faire tourner...

Un coin restauration était prévu avec huîtres, charcuterie et pâtisseries accompagnés de vins de notre cru. Une vente aux enchères a clôturé la soirée où les gagnants aux tables de jeux ont pu « dépenser » leurs jetons.

Un chèque de 1200 euros a pu être remis à l'AFM TELETHON et nous remercions chacun pour l'aide apportée et leur participation à cette manifestation !

▶ AD ASTRA

C'est sur un fond de rouge et noir qu' « AD ASTRA » a souhaité marquer ce dernier quart de siècle 2011.

Rouge comme la couleur de la centaine de coquelicots parsemée entre les pavés de Saint Emilion à l'occasion de la fête du patrimoine et autour desquels évoluaient nos danseurs devant les yeux émerveillés des spectateurs qui les ont accueillis sous une horde d'applaudissements : les flashes photos n'ont pas manqué d'éclairer la scène. Merci à eux de s'être rendus disponibles pour les répétitions tout au long de l'été, merci à Jessica GOULEVITCH pour son investissement et son appétence pour la création : en effet, « D'OU VIENT LE VENT » était une chorégraphie pur fruit de l'imagination de Jessica, spécialement conçue pour le patrimoine et totalement inédite.

Le Rouge couleur sang se mêlait au noir lors de nos soirées « Café Théâtre » des 29 et 30 octobre. Dix comédiens mystérieusement assassinés les uns après les autres d'une façon qui rappelait inexorablement les dix couplets d'une comptine ...

Merci aux 10 petits nègres qui ont su prendre et surprendre leur public, qui l'ont transporté dans un démêlé intrigant, qui ont su clouer sur leurs chaises petits et grands qui pour rien au monde n'auraient manqué un instant de cette pièce orchestrée de main de maître par Aurélie GIRVEAU, Professeur de Théâtre et metteur en scène. Une fois de plus, la redite n'a pas eu sa place ... Nouvelle pièce, nouvelle mise en scène, nouveau style... de quoi vous couper le souffle !!!! Vous nourrissez quelques regrets de n'avoir pu vous rendre disponible !!! Notre notoriété passe les frontières de Saint Sulpice et nous avons été invités à nous produire sur les scènes libournaises dans quelques temps... Quand ? Où ?... Consultez notre site : adastra33.wordpress.com

Le Rouge couleur tapis VIP qu'ont foulé nos concurrentes à l'élection de Miss Saint Sulpice. Nous ne volerons pas la vedette à qui de droit pour annoncer les résultats mais nous tenons ici à rendre un fier hommage à nos jeunes danseuses et un bravo pour leur disponibilité, leur état d'esprit et leur fidélité à AD ASTRA. Nous sommes fières de votre savoir être, de votre état d'esprit et en ce qui nous concerne, vous étiez toutes très belles.

Ainsi se clôture cette année pleine de rebondissements. Nous tenons à remercier plus que jamais tous ceux qui autour de nous font de ce projet associatif une réalité où l'authenticité des personnes et des sentiments a plus que jamais sa place.

Nous comptons sur vous parents, enfants, intervenants, techniciens et bénévoles pour réaliser l'envolée vers les étoiles prévue au programme 2012 !!!

Toute l'équipe d'Ad Astra vous souhaite de belles fêtes de Noël !!



▶ KEJIA-QUAN

Le KEJIA-QUAN a repris les cours, si vous cherchez à pratiquer de la self défense, du Kung Fu ou du combat LE SANDA alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous trouverez une bonne ambiance au sein du club d'arts martiaux.

*Sportivement,
le président PATRICK*

Pour tout renseignement contacter :
Patrick LAFAYE 06.60.66.63.18
Guillaume servant 06.12.46.94.42
<http://kejiaquan.blogspot.com/>

▶ APERPI

«Dimanche 23 octobre 2011 a eu lieu notre 1ère randonnée à St Laurent des Combes. Malgré la finale de la coupe de monde de rugby (que nous avons suivie en marchant sur un Smartphone!), et grâce au merveilleux soleil, il y a eu environ 50 présents, enfants et adultes confondus. Nous avons marché environ 2h et nous nous sommes réunis autour d'un pique-nique très convivial à St Laurent des Combes.

Nos Dates à retenir :

- **3 février 2012 : Loto annuel au Foyer**
- **Vendredi 9 mars 2012 : Carnaval**
- **Vendredi 22 juin 2012 : Kermesse**



▶ L'ETOILE D'ARGENT

15 septembre 2011 : sortie au Moulin de Poyaller dans les Landes. Après la visite du moulin à eau transformant le grain en farine, nous avons découvert des spécimens rares d'animaux (cerfs et biches blancs, kangourous, daims, wallabies). L'après-midi, détour chez un apiculteur qui nous a donné un cours sur les abeilles et la fabrication du miel par ces abeilles et dégustation. Avant le retour, arrêt chez un fabricant à l'ancienne de pastis cuit dans un vieux four à pain, puis dégustation de ce gâteau.

16 octobre 2011 : départ pour une journée insolite au cœur du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin. Arrivée à Varaignes et visite animée du château et de son musée des Tisserands. Démonstration de la fabrication des charentaises. Après un bon déjeuner, nous partons à la recherche de minerais dans d'anciens sites d'extraction, puis visite animée de la Forge à Canons de Forgeneuve (Forge royale du 18ème siècle) : reconstitution en images de Synthèse d'une coulée de canon de marine.

22 janvier 2012 : Assemblée Générale du Club au Foyer communal



▶ TENNIS CLUB SAINT-SULPICE DE FALEYRENS

Le club avance positivement

L'évolution du Tennis club de Saint-Sulpice, amorcée depuis deux ans s'est poursuivie en 2011, avec une hausse de 20% du nombre de licenciés ; à noter une fluctuation du nombre de licenciés avec l'arrêt des uns et l'arrivée de nouveaux jeunes, ce qui est positif pour le club.

L'année passée, quatre équipes seniors ont évolué en championnat, dont une équipe féminine qui pour la première année s'est qualifiée pour les phases finales du championnat. L'équipe composée de G. Breney (15/2), C. Gendre (15/4), V. Dumoulin (30/5), M. Martin (30/5) et B. Granell (30/4) a terminé invaincue de sa poule avec 4 victoires et un match nul. Leur parcours les fait monter en 1re série B, trois divisions en dessous du Championnat de France.

Côté hommes, trois équipes étaient inscrites en championnat pour cette saison 2010/2011.

L'équipe 1, composée de G. Barbet (15/4), F. Dat (15/5), N. Dubuc (15/5) et J. Meunier (30) a réussi à se maintenir en 4e série. L'équipe 2, composée de P. Charol (30/2), E. Dupuy (30), J-M Perrier (30/2), D. Ravet (30/2) et Pierre Fritegotto (30/1) se maintient en 5e série. L'équipe 3, composée de F. Terrien (30/3), F. Jurek (30/3), Y. Roskam (30/2), T.T. Caoti (30/4) et D. Choron (30/5) descend en 6e série, descente due au goal average particulier par rapport au club d'Espiet, dommage !

Le président du club Christophe Serres est dans l'ensemble satisfait de la saison qui redémarre avec un léger changement en ce qui concerne les entraînements puisque c'est Guillaume Barbet qui prendra en charge les adultes, Ghislaine Breney ne s'occupant que des jeunes.

Un Costaricain remporte le tournoi 2011

Le tournoi 2011 s'est déroulé du 9 au 24 juillet sans trop de désagréments liés au temps capricieux. Le club a accueilli cette année 110 joueurs qui ont disputé 134 matches, certains messieurs doublant leur participation sur le tableau principal et le tableau + de 35 ans. Pour la troisième année, plusieurs jeunes Costaricains en stage d'été dans la région -ils sont hébergés par le TC Les Vignes (Lussac)- ont montré tout le talent tennistique. Et leur décontraction contrôlée... à l'image de Julian qui s'est imposé en finale. Les finales jouées dimanche et arbitrées par Michel Fédirko ont clos une quinzaine qui s'est déroulée dans une ambiance très fair-play, les bénévoles du club sachant se montrer de très bons hôtes.

Palmarès 2011

Dames. C. Gendre (15/4 - TC Saint Sulpice) bat G. Breney (15/2 - TC Saint Sulpice) 6/3 - 3/6 - 6/3. Dames 4e série. P. Derksen (30/1 Le Bouscat) bat M. Goyard (30/1 - TC Nord Fronsadais) 6/2 - 6/3. Messieurs. J. S. Madrigal (15/2 Costa Rica) bat S. Rebeyrol (15/3 Latresne) 6/2 - 6/0. 4e série Messieurs. E. le Du (30/5 - TC libourne) bat A. Plas (30/1 - Sainte-Terre) 6/3 - 3/6 - 6/3. Consolante. B. Cantillac (30/1 - Yvrac) bat P. Behaghel (30/3 - Pujols TC) 2/6 - 6/2 - 6/4. +35 ans Messieurs. F. Barraud (15/4 - Saint-Emilion Raquette) bat J. Gounou (15/3 - TC Nord Fronsadais) 6/3 - 7/6.

En octobre s'est tenu le premier tournoi vétéran du club à l'initiative de M. Fédirko et J-C Commère qui s'est déroulé dans une excellente ambiance. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 22 septembre dernier ont été élu au bureau : président Christophe Serres, vice-président Frédéric Jurek, secrétaire Anne-Marie Charol, trésorier Jean-Marc Perrier, trésorière adjointe Christelle Gendre, membres David et Olivier Ravet.

Pour tous renseignements concernant le club, contacter
Ghislaine Breney 06.47.69.51.29 ;
Christophe Serres 06.64.30.08.68.

▶ GYM VOLONTAIRE LA SAINT-SULPICIE

C'est la rentrée ! Vous avez pris de bonnes résolutions ! Vous avez envie de bouger ? N'hésitez pas à vous joindre au groupe sympa que nous formons à la Croix Fourche pour des séances de gym adaptées à vos besoins.

Lundi de 19h à 20h / Mercredi de 20h30 à 21h30

Jeudi : gym douce de 14h30 à 15 h30

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Présidente, Mme Dugos (05.57.24.71.03).



▶ MILLESIME

La compagnie théâtrale « Millésime » a donné deux représentations de la pièce « Les Sardines Grillées » de Jean Claude Danaud, les 26 et 27 novembre au Foyer communal de Saint Sulpice de Faleyrens. Comédie très pétillante dans laquelle une clocharde et une vieille fille se partagent la scène avec des dialogues truculents et des revirements inattendus.



▶ DANSE PLAISIR SPECTACLE

SAINT-VALENTIN 2012

Saint Sulpice de Faleyrens - Salle des Fêtes

Samedi 18 février 12h et 20h

Dimanche 19 février 12h Lundi 20 février 12h

MENU

*Apéritif
Hors d'œuvres
Trou Saint Valentin
Viandes
Légumes
Ronde des Fromages
Dessert*

*Café
Vin*

Danse Plaisir Spectacle - Présente son Grand Medley 2012
Réservation 06.11.71.00.31 / 05.57.84 .58.79 / 05.57.24.27.31
Repas, Spectacle, Danses : 42 euros
D P S - 376 le bidon - 33330 Saint Sulpice de Faleyrens



Saint-Sulpice de Faleyrens

infos
n°71

• Horaires d'ouverture de la mairie

Tous les jours : 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Fermé le samedi

Téléphone : 05 57 24 75 26 Fax : 05 57 24 63 74

E-mail : mairie.faleyrens@wanadoo.fr

Site internet : saintsulpicedefaleyrens.com

• Police municipale

du lundi au vendredi :

le matin de 8h à 12h; l'après-midi de 14h à 17h

• Bibliothèque Intercommunale

horaires d'ouverture : Mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 14h30 à 19h00, vendredi de 16h30 à 18h30.

Téléphone : 05 57 24 66 81.

Pas de cotisation et gratuité des prêts.



Etat civil

Mariage :

HESSELBARTH Steeve et CHRISTOFLOUR Eva, le 27 août 2011

Tous nos vœux de bonheur

Naissances :

SOURIGUES Pauline, née le 02 août 2011

PERMENAS - SEUVE Mathéo, né le 27 août 2011

NDOYE MACé Marième-Zineb, née le 26 novembre 2011

Manifestations

Janvier 2012

Vendredi 06 janvier à 18h00 : Vœux de la Municipalité

Samedi 21 janvier à 14h00 : Assemblée Générale de l'Etoile d'Argent

Dimanche 29 janvier à 12h00 : Repas des Aînés

Février 2012

Vendredi 03 février : Loto de l'APERPI

Dimanche 12 février : Loto de l'ARESS

18, 19 et 20 février à 12h : Repas spectacle « Danse Plaisir Spectacle »

Dimanche 19 février à 12h00 : Repas spectacle « Danse Plaisir Spectacle »

Dimanche 26 février à 12h00 : Repas de l'Etoile d'Argent

Mars 2012

Dimanche 04 mars : Loto de « Familles Rurales »

Samedi 10 mars : Comité des Fêtes : Soirée « Années 80 »

Samedi 17 mars : Audition Ecole de Musique « Les Poly Sons »

27, 28 et 29 mars : Bourse aux vêtements

Vendredi 30 mars : Loto Centre de Loisirs

Samedi 31 mars : Carnaval pour tous

Avril 2012

Vendredi 06 avril : Spectacle Ecole

Dimanche 15 avril : Concours Danse Trophée du Printemps (DPS)

Samedi 21 avril à 20h45 : Représentation théâtrale « Millésime »

Dimanche 22 avril à 15h00 : Représentation théâtrale « Millésime »

Dimanche 29 avril : Thé Dansant du Comité des Fêtes

Mai 2012

Samedi 05 mai : repas Club de Football

Mardi 08 mai : repas U.N.C

Samedi 12 mai : Loto de l'Etoile d'Argent

Bibliothèque : Ça bouge en 2012 !

Quinzaine de la petite enfance

Les bibliothèques participent de nouveau à l'organisation et au déroulement de la quinzaine de la Petite enfance organisée par la Communauté de Communes de la Juridiction de St Emilion. Cette manifestation aura lieu à Saint Laurent des Combes du mardi 07 février au mardi 21 février 2012. Le thème de la manifestation est la couleur.

Japon tout azimut

Le thème travaillé tout au long de l'année en bibliothèques est le Japon. Les écoles, centre de loisirs, relais d'assistantes maternelles, crèche se voient donc proposés des animations kamishibais, recherche documentaire sur le Japon et des ateliers découverte de la culture japonaise.

Romans, polars, albums jeunesse japonais, livres documentaires sur le pays sont à votre disposition dès maintenant dans les bibliothèques du réseau.

Au moyen de kamishibais, les mercredis 18 janvier, 22 février, 14 mars, 18 avril, Emmanuelle Fontaine, bibliothécaire, racontera des histoires aux enfants, âgés de 6 à 10 ans, à la bibliothèque de St Sulpice de Faleyrens de 15h30 à 16h30. Le nombre de place étant limité, il convient d'émettre une réservation au 05 57 55 21 60.

Collecte des déchets des jours fériés

RAPPEL

Si le jour férié tombe un lundi ou un mardi les collectes sont avancées au samedi précédent (collecte effectuée le samedi matin, présenter vos déchets le vendredi soir).

Si le jour férié tombe un mercredi, jeudi ou vendredi les collectes sont reportées au samedi suivant (collecte effectuée le samedi matin, présenter vos déchets le vendredi soir).

RECENSEMENT DE LA POPULATION

ENQUÊTE DE RECENSEMENT DE 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements. Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée. Votre Maire.